



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 FÉVRIER 2008

À une séance régulière tenue le 4 février 2008, au lieu et à l'heure ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Jacques Fortier, Maire suppléant

M. Léopold Rousseau, conseiller no 1

M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2

M. Mario Côté, conseiller no 5

M. Bernard Ouellet, conseiller no 6

Étaient absents :

Mme Ginette Moreau, Mairesse

M. André Lacasse, conseiller no 4

La directrice générale atteste que plus de 15 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
 - a. Enregistrement des droits de parole du public
 - b. Exercice des droits de parole du public
2. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. DOSSIERS D'URBANISME

- a. PIIA - patrimoine – acceptation d'un permis
- b. PIIA - villégiature – acceptation de 2 permis
- c. Nomination de Nathalie Breton comme adjointe à l'inspecteur en bâtiments

8. LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Engagement de la personne responsable de la bibliothèque
- b. Projet de développement de loisirs intermunicipaux
- c. Aide financière de 50 \$ - voyage France-Soccer

9. LE SERVICE DES INCENDIES

- a. Rapport sur la situation des activités du service des incendies pour janvier 2008

10. LA VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Adoption du règlement no 597-2008 pour former un comité UPA – Municipalité dans le cadre du Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES)
- b. Achat de luminaires de rues
- c. Contrat à LCS - réparation de conduites et regards d'égout sanitaire
- d. Achat d'une plaque vibrante



- e. Achat de ponceaux - route de la Carrière
- f. Achat d'une scie à béton
- g. Installation de 2 aérateurs supplémentaires aux étangs

11. LE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. --

12. ADMINISTRATION

- a. Publicité dans le dépliant du camping Domaine de la Chute
- b. Renouvellement de la carte privilège Lotbinière
- c. Achat d'une série 4 saisons - 400^e de Québec
- d. Publicité dans l'album des finissants de l'école secondaire Beurivage
- e. Renouvellement des contrats de travail de la directrice et de la directrice adjointe
- f. Agrandissement du 11, rue de l'Église

13. AGENDA POLITIQUE

- a. Servitudes Hydro-Québec et Têlus Communications

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

13858-02-2008
point no 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance régulière du 4 février 2008 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

13859-02-2008
point no 4

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JANVIER

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 7 janvier dernier soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

13860-02-2008
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité



<i>Salaires Bruts payés - Janvier</i>	
Ginette Moreau Daigle	2 582.44 \$
Léopold Rousseau	1 210.34 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 210.34 \$
Jacques Fortier	1 210.34 \$
André Lacasse	1 210.34 \$
Mario Côté	1 210.34 \$
Bernard Ouellet	1 210.34 \$
Martine Couture	7 542.45 \$
Cathy Bergeron	6 464.69 \$
Côme Côté	453.33 \$
Jacques Côté	413.91 \$
Mario Deblois	650.69 \$
Claude Demers	453.33 \$
Jean-Marie Hébert	394.20 \$
Julie Pelland	512.46 \$
Frédéric Gauvin	406.25 \$
Martin Miller	2 866.78 \$
Dominic Bergeron	348.21 \$
Michel Leboeuf	436.54 \$
Danny Bouchard	322.66 \$
Adrien Peterson	398.94 \$
Dominique Dubé	379.60 \$
Frédéric Côté	265.72 \$
Yan Fréchette	208.78 \$
André Bilodeau	436.54 \$
Mario Lemieux	550.42 \$
Sandra Vallée	284.70 \$
Guylain Lambert	338.00 \$
Maxime Santerre	185.90 \$
Julie Rousseau	185.90 \$
Deny Blouin	110.60 \$
Lina Moreau	1 121.87 \$
Thérèse Sévigny	759.91 \$
Renault Lepage	6 431.49 \$
Linda Fortin	2 786.24 \$
Dany Lamontagne	4 747.19 \$
Total des salaires payés - employés non syndiqués:	50 301.78 \$
Total des salaires payés - employés syndiqués:	63 468.59 \$
Total des salaires bruts payés pour janvier 2008:	113 770.37 \$

<i>Comptes payés - Janvier</i>		
Dorilas Martineau	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
127 ^e Groupe Agapogil	Subvention	300.00 \$
Club de Patinage Les Dorisseaux	Subvention	1 250.00 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle communautaire	637.50 \$
Marcel Croteau	Ménage de l'Hôtel de Ville	665.50 \$
L. Delisle inc.	Déneigement	39 937.45 \$
Maison des Jeunes	Subvention mensuelle	2 126.06 \$
Micro-crédit Lotbinière	Commanditaire	100.00 \$
Mike	Appareils Mike	818.92 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part	15 820.92 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part récupération	3 565.08 \$
Paysagiste 2000 inc.	Déneigement	26 728.35 \$
Postes Canada	Frais de poste - livret loisirs	257.71 \$
Télé-Recharge	Timbres	2 257.50 \$



TéluS	Téléphones	1 664.23 \$
Ultramar	Essence et diesel	1 880.32 \$
Postes Canada	Frais de poste Apollinairois express	243.20 \$
L'Impériale	Essence et diesel	3 027.23 \$
Services de carte Desjardins	Essence et diesel	1 064.52 \$
SSQ-Vie	Cotisation assurances	4 919.02 \$
Club Fadoc Les Alouettes	Aide financière - achat système de son	350.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	9 072.61 \$
ESSOR	Assurances municipales 2008	69 520.91 \$
CLD de Lotbinière	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
PageNet	Téléavertisseurs - service des incendies	630.75 \$
Hydro-Québec	Électricité	572.08 \$
Gaz Métro	Gaz - caserne	343.99 \$
Petite caisse	Divers	204.05 \$
Postes Canada	Frais de poste Apollinairois express	270.03 \$
L'Impériale	Essence et diesel	2 929.21 \$
Benoît Côté	Ménage du chalet des loisirs	300.00 \$
MIKE	Appareils Mike	826.96 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle communautaire	476.00 \$
TéluS	Téléphones	1 609.68 \$

Total des comptes payés pour le mois de janvier 2008 : 194 469.78 \$

Comptes payés Loisirs - Janvier

Alexandre Bergeron	Surveillance gymnase	556.00 \$
Monsieur Party.com	Avance - Festival des neiges	563.92 \$
Miguel Veillette	Remboursement cours de danse	36.00 \$
Christine Desmarais	Remboursement cours annulé	85.00 \$

Total des comptes payés des loisirs pour le mois de janvier 2008 : 1 240.92 \$

Comptes à Payer - Janvier

Ass. sur l'accès et la protection de l'info.	Renouvellement d'adhésion	182.32 \$
Accessoires à incendies de Québec	Pièces, inspection, air pack et extincteurs	478.43 \$
Aiguillage Rousseau	Aiguillage	181.74 \$
Architectes Fontaine & Gauthier	Honoraires centre sportif & 58, rue Principale	9 317.03 \$
Ass. des directeurs municipaux du Qc	Cotisation 2008	496.98 \$
Ass. des professionnels à l'Outillage	Cotisation 2008	105.00 \$
Association québécoise d'urbanisme	Adhésion 2008	113.95 \$
Ass. canadienne des parcs et loisirs	Cotisation 2008	315.42 \$
Ass. des chefs en sécurité incendie	Cotisation 2008	205.11 \$
Béton Laurier	Bris d'aqueduc	1 848.32 \$
BOC	Location de bouteilles	788.14 \$
Bodycote	Analyses d'eau	417.06 \$
Boivin & Gauvin inc.	Équipements	17 240.55 \$
BuroPlus	Papeterie	125.06 \$
Carquest	Filtre à l'huile	19.94 \$
Carrière Union	Asphalte froid	308.83 \$
CGER	Location et réparation camion ordures	6 893.29 \$
CMP Mayer inc.	Équipement incendie	5 429.40 \$
Commerçants de la Chaudière inc.	Transport de colis	5.62 \$
Lombard ass. générales	Franchise	1 000.00 \$
Coop fédérée	Huile au garage et au Petit Collège	4 514.07 \$
Cordonnerie Touche-à-tout	Réparation filet de volley-ball	28.21 \$
COMBEQ	Adhésion, inscription congrès et formation	1 762.85 \$
Côté Fleury inc.	Entretien bâtiment	41.40 \$
Dilicontracto inc.	Ouverture du site d'enfouissement	135.46 \$



Distribution ABR	Aérosol	67.59 \$
EIRS	Surveillance garage et réservoir à incendie	108.37 \$
ESSOR	Ajustement assurances - ajout de véhicules	3 199.35 \$
Fabrique St-Apollinaire	Messes et cartes d'offrandes	12.00 \$
Imprimerie Limoilou inc.	Feuillet paroissial	126.42 \$
Fonds de l'information foncière	Droits de mutation	30.00 \$
Formules municipales	Livre des minutes	229.39 \$
Fortin Sécurité Médic	Renflouement de la trousse de secours	101.30 \$
USD	Bacs bleus	4 286.43 \$
Gestion A. Laviolette inc.	Ajustement honoraires professionnels	1 000.00 \$
Groupe Archambault	Achat de livres - bibliothèque	148.73 \$
I G A	Achats divers pour réunion	69.14 \$
Impressions G.L. inc.	Photocopies, sceau & Apollinairois...	1 525.69 \$
Inter-Cité Construction Itée	Asphalte	981.40 \$
JDL Métal inc.	Rép. chaloupe en aluminium aux étangs	448.01 \$
John Meunier	Chlore	292.88 \$
LCS	Essai d'étanchéité	1 304.60 \$
Labrador	Eau de source	32.43 \$
Dany Lamontagne	Frais de déplac. annuel pour l'association	426.00 \$
L. Delisle inc.	Déneigement	39 495.89 \$
Lettrage Rémi Gagné	Lettrage de véhicules incendies	911.60 \$
Location d'équipement LPL inc.	Location d'échafaud roulant	67.73 \$
Maxi Métal	Pièces - camion incendie	575.45 \$
Messageries Dynamiques	Renouvellement du Journal de Québec	260.02 \$
Monsieur Patry.com	Location de jeux pour le Festival des Neiges	845.89 \$
M.R.C. de Lotbinière	Quote-part	39 361.86 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part - récupération	3 565.08 \$
Normand Côté, électricien	Vérifier prise pour compresseur (caserne)	216.44 \$
Palmar	Pièces - camion-citerne	63.18 \$
Papeterie Lobi enr.	Imprimante pour bibliothèque	126.41 \$
Paysagiste 2000	Déneigement	26 728.35 \$
Pitney Bowes	Location compteur timbreuse	678.03 \$
Placide Martineau inc.	Travaux salle communautaire	722.69 \$
Poly-Énergie inc.	Entretien du réseau d'éclairage public	709.98 \$
Produits chimiques CCC Itée	Permanganate	1 029.42 \$
PG Govern	Logiciel Activitek, engagement et formation	7 809.93 \$
Publications CCH Itée	Renouvellement actualité juridique municipale	352.11 \$
Québec municipal	Adhésion 2008	569.75 \$
Quincaillerie 2000 enr.	Prolongement de la route 273 et bris aqueduc	6 854.28 \$
Réseau Biblio	Tarification 2008	17 304.41 \$
Services Frimas inc.	Réparation chauffage à la salle com.	90.88 \$
SNC-Lavalin	Honoraires professionnels divers dossiers	33 171.73 \$
SOCAN	Droits d'auteurs - musique	111.39 \$
Société V.I.A.	Rejets de 6 %	1 196.82 \$
SQAE	Capital & intérêts	257.64 \$
SOS technologies Action Urgence	Formation annuelle appareil d'oxygène	437.95 \$
Tak-Tik informatique	Routeur bibliothèque	40.00 \$
Tecknolaser	Cartouches	123.04 \$
Test Tech	Recherche de fuite au corrélateur	603.94 \$
Tarif Contrôle	Remplacer lentilles sur feu de circulation	90.30 \$
Traitement d'eau Nord-Sud	Vérifier adoucisseur	81.46 \$
Veolia	Recherche de fuite aqueduc	317.46 \$
Westburne	Piles	79.92 \$
Wilson & Lafleur	Renouvellement code civil	54.59 \$
Xérox	Photocopieur - urbanisme/loisirs	49.84 \$

Total des comptes à payer pour le mois de janvier 2008 :

251 299.37 \$



13861-02-2008
point no 7a

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION D’UN PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2008-013, pour le 45, rue Rousseau;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans une zone où les permis sont assujettis à l’approbation des plans relatifs à l’implantation et à l’intégration architecturale comme décrits dans le règlement numéro 123-1991 en considérant qu’elle fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l’acceptation de cette demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D’accorder le permis relatif à la demande numéro 2008-013.

Adopté à l’unanimité

13862-02-2008
point no 7b

PIIA – VILLÉGIATURE – ACCEPTATION DE 2 PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- Numéro 2008-003 pour le 58, rue de la Promenade
- Numéro 2008-008 pour le 42, rue Dufresne

ATTENDU QUE ces propriétés sont situées dans des zones où les permis sont assujettis à l’approbation des plans relatifs à l’implantation et à l’intégration architecturale comme décrits dans le règlement numéro 123-1991;

ATTENDU QUE le CCU recommande l’acceptation de ces demandes de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D’accorder les permis relatifs aux demandes numéro 2008-003 et 2008-008.

Adopté à l’unanimité

13863-02-2008
point no 7c

NOMINATION DE NATHALIE BRETON COMME ADJOINTE À L’INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT l’augmentation constante des demandes de permis et de certificats, en plus des nombreuses demandes d’informations;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire maintenir un service d’urbanisme rapide et efficace;

CONSIDÉRANT QU’actuellement, seul l’inspecteur en bâtiments peut émettre les permis et certificats et que lors de vacances ou congés, aucun permis ou certificats ne peut être émis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De nommer Nathalie Breton comme adjointe à l’inspecteur en bâtiments au service de l’urbanisme, et ce, à compter du 1^{er} mars 2008.



D'augmenter le taux horaire de madame Breton comme indiqué à l'annexe « A » de la convention collective. Le taux horaire de l'inspecteur adjoint à l'urbanisme est de 21.05 \$, devant être rémunéré pour la première année à 80 %, ce qui donne, pour l'année 2008, un taux horaire de 16.84 \$.

Adopté à l'unanimité

13864-02-2008
point no 8a

ENGAGEMENT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QU'une offre d'emploi comme responsable de la bibliothèque a été publiée dans l'Apollinairois de décembre;

ATTENDU QUE 3 curriculum vitae ont été reçus et étudiés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'engager comme responsable de la bibliothèque Madame Denise Olivier à titre de responsable de la bibliothèque, au taux horaire de 10 \$, payable 1 fois/2 semaines. Le poste est à temps partiel, sur un horaire variable d'environ 15 heures/semaine et est considéré comme travailleur autonome, contractuel et renouvelable tous les ans.

Adopté à l'unanimité

13865-02-2008
point no 8b

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LOISIRS INTERMUNICIPAUX

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière et les municipalités locales sont désireuses d'améliorer l'offre de loisir sur le territoire;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles via le Forum Jeunesse Régional Chaudière Appalaches (FJRCA) pour engager deux ressources à mi-temps pendant trois ans (maximum de 120 000 \$/3 ans);

ATTENDU QUE ces ressources travailleront au niveau local en soutenant les comités et les responsables de loisirs des municipalités participantes;

ATTENDU QUE ces ressources travailleront également au niveau intermunicipal par l'organisation d'activités communes et par la production d'une programmation de loisirs régionale;

ATTENDU QUE pour déposer une demande de subvention au FJRCA le milieu doit participer financièrement;

ATTENDU QUE les municipalités participantes auront accès aux ressources pour soutenir les structures locales, pourront participer aux activités communes et pourront annoncer les événements de loisirs se déroulant sur leur territoire dans la programmation de loisirs régionale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

de participer au projet de développement de loisirs intermunicipaux et de retenir le scénario B présenté par la MRC de Lotbinière et d'autoriser la dépense :



PROJET DES LOISIRS INTERMUNICIPAUX				
SOURCES DE FINANCEMENT				
Scénario A		Montant	Pourcentage	Notes
Revenus	Forum jeunesse Chaudière-Appalaches	120 000 \$	80%	
	Pacte rural (MRC de Lotbinière)	30 000 \$	20%	10000 \$/an/3 ans
	total:	150 000 \$		
Dépenses	Dépenses totales	150 000 \$		<i>Ce scénario vise la réalisation d'activités</i>

Scénario B		Montant	Pourcentage	Notes
Revenus	Forum jeunesse Chaudière-Appalaches	120 000 \$	70%	
	Pacte rural (MRC de Lotbinière)	30 000 \$	18%	
	Contribution des 18 municipalités locales	20 250 \$	12%	basé sur 250 \$ en 2008, 375 \$ en 2009 et 500 \$ en 2010
	total:	170 250 \$		
Dépenses	Dépenses totales	170 250 \$		<i>Ce scénario vise la réalisation d'activités et une programmation régionale</i>

Adopté à l'unanimité

13866-02-2008
point no 8c

AIDE FINANCIÈRE – VOYAGE FRANCE-SOCCER

ATTENDU QU'une demande de financement a été reçue au bureau municipal, ayant pour effet d'offrir l'opportunité à de jeunes joueurs de soccer d'aller découvrir le soccer européen au cours d'un séjour en France;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison d'une contribution de 50 \$ par résidant de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QU'un enfant de Saint-Apollinaire participera au Voyage France-Soccer en mars prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accorder une contribution financière de 50 \$ au projet Voyage France-Soccer.

Adopté à l'unanimité

13867-02-2008
point no 9a

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE JANVIER 2008

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois de janvier :

ALARME INCENDIE :	2
FEU DE VÉHICULE :	1
FEU DE CHEMINÉE :	2
FEU D'HERBE / FORÊT :	1
FEU D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE :	2
DÉSINCARCÉRATION/ACCIDENT DE LA ROUTE :	5
SAUVETAGE DIVERS :	1
INONDATION :	1
TOTAL APPELS URGENCES :	15



VÉRIFICATION :3
PERMIS DE FEU :1
PRATIQUE :1

Adopté à l'unanimité

13868-02-2008
point no 10a

ADOPTION DU RÈGLEMENT 597-2008 POUR FORMER UN COMITÉ UPA-MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE dans le cadre de son projet de mise aux normes de ses ouvrages de production d'eau potable, la Municipalité doit utiliser un nouveau puits pour répondre à ses besoins actuels et futurs;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation a été présentée pour des fins autres que l'agriculture à la Commission de Protection du Territoire et des Activités agricoles du Québec dans le dossier du puits Bois-Joly II;

ATTENDU QUE le règlement sur le captage des eaux souterraines prévoit des modalités d'intervention dans le cas d'un accroissement de la concentration en nitrate dans l'eau potable au-delà du seuil de 3 mg/l;

ATTENDU QUE le dépassement de cette norme pourrait être la cause de limitation des usages et des pratiques agricoles pour les producteurs localisés dans l'aire d'alimentation de ce puits;

ATTENDU QUE dans son avis à la C.P.T.A.Q. (dossier portant le numéro 354697), le Syndicat de l'U.P.A. Centre de Lotbinière demande la création d'un comité conjoint U.P.A. - Municipalité;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 7 janvier 2008 par Jacques Fortier, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 597-2008 soit et est adopté et qu'il soit décrété par règlement ce qui suit.

Article 1.- Le préambule fait partie intégrante du règlement.

Article 2.- Le présent règlement s'intitule « Formation d'un comité conjoint UPA-Municipalité dans le cadre du règlement sur le captage des eaux souterraines et du projet de mise aux normes des ouvrages de production d'eau potable de Saint-Apollinaire ».

Article 3.- Le présent règlement a pour but de créer un comité conjoint U.P.A. - Municipalité formé de 6 membres, dont 3 du Syndicat de l'U.P.A. Centre de Lotbinière nommés par ce dernier et 3 du conseil municipal de Saint-Apollinaire.

Article 4.- Chaque entité a la possibilité de s'adjoindre un professionnel pour aider à la compréhension du dossier et au besoin tout autre personne issue du milieu gouvernemental.

Article 5.- Ce comité entrera en fonction dès que le seuil de 3 mg/l aura été atteint ou lorsque la Municipalité aura un projet pour augmenter le débit autorisé (410 l/min.) au seuil supérieur à celui visé pour la demande de certificat d'autorisation délivré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Article 6.- Ce comité a pour mandat de trouver des pistes de solutions à soumettre au conseil municipal afin de proposer de régler dans le respect des réalités agricoles, tout problème découlant d'un accroissement de la concentration en nitrate dans l'eau potable au-delà du seuil de 3 mg/l, ou toutes autres normes de nitrate apparentées à ce concept et découlant d'une modification éventuelle du Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES).



Article 7.- Ce comité a un rôle consultatif et demeure en fonction tant et aussi longtemps que la norme de concentration en nitrate n'est pas revenue en deçà du seuil de 3 mg/l ou de toutes autres normes de nitrate apparentées à ce concept et découlant d'une modification éventuelle du RCES.

Article 8.- Le présent règlement entre en vigueur conformément la Loi.

Adopté à l'unanimité

13869-02-2008
point no 10b

ACHAT DE 15 LUMINAIRES DE RUES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Apollinaire est en pleine expansion et qu'il est essentiel d'ajouter des luminaires à divers endroits pour la sécurité des résidents;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De faire l'achat de 15 luminaires auprès de la compagnie Poly-Énergie, pour un montant de 9750 \$, soit 650 \$ par luminaire, comprenant fourniture et livraison. Le coût pour l'installation d'un luminaire par Hydro-Québec est de 144 \$ plus les taxes. Le montant total s'élève donc à 13 443.41 \$.

Adopté à l'unanimité

13870-02-2008
point no 10c

CONTRAT À LCS – RÉPARATION DE CONDUITES ET REGARDS D'ÉGOUT SANITAIRE

ATTENDU QUE le réseau d'égout sur la rue Principale, la rue Ouellet et la rue Rousseau nécessite d'être réparé;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées et que 2 ont été reçues et étudiées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'octroyer le contrat de réparation de conduites et regards d'égout sanitaire, avec camion écurer et camion vacuum, au plus bas soumissionnaire, soit *Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc.*

Le montant estimé par LCS pour effectuer les travaux est de 10 500 \$. Le coût pour la réparation des conduites et regards ne doit pas excéder 12 000 \$, coût prévu au budget pour ces travaux.

Adopté à l'unanimité

13871-02-2008
point no 10d

ACHAT D'UNE PLAQUE VIBRANTE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'une plaque vibrante pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues et étudiées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De faire l'achat d'une plaque vibrante auprès du plus bas soumissionnaire, soit *Location d'équipement LPL inc.*, au coût de 1272 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité



13872-02-2008
point no 10e

ACHAT DE PONCEAUX – ROUTE DE LA CARRIÈRE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat de trois ponceaux qui seront installés sur la route de la Carrière;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues et étudiées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De faire l'achat des ponceaux auprès du plus bas soumissionnaire, soit *Centre du Ponceau Courval inc.* au coût de 8022 \$ plus taxes, livraison incluse.

Adopté à l'unanimité

13873-02-2008
point no 10f

ACHAT D'UNE SCIE À BÉTON

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'une scie à béton pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées et que 4 ont été reçues et étudiées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De faire l'achat d'une scie à béton STIHL, modèle TS 420, auprès du plus bas soumissionnaire, soit *Équipement L.A.V. inc.*, au coût de 943 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

13874-02-2008
point no 10g

INSTALLATION DE 2 AÉRATEURS SUPPLÉMENTAIRES AUX ÉTANGS

CONSIDÉRANT QUE les mesures d'oxygène dissous réalisées à l'été 2007 au bassin d'épuration démontrent une carence en air en période estivale;

CONSIDÉRANT les ententes prise par la Municipalité envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) lors de la rencontre du 15 mars dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que le conseil s'engage à bonifier le système d'aération de la station d'épuration des eaux usées par l'ajout d'aérateurs de surface selon les recommandations de la firme SNC-Lavalin, que ces travaux feront l'objet d'une demande d'autorisation auprès du MDDEP et à s'assurer que ces mesures pourront être disponibles au plus tard en juillet 2008 conditionnellement à l'accord du MDDEP.

D'octroyer le contrat d'ajout de 2 aérateurs supplémentaires à la compagnie Gaétan Bolduc & Associés inc. en respectant l'enveloppe budgétaire de 10 000 \$.

Adopté à l'unanimité

13875-02-2008
point no 12a

PUBLICITÉ DANS LE DÉPLIANT DU CAMPING DOMAINE DE LA CHUTE

ATTENDU QU'à chaque année, le camping Domaine de la Chute fait un cahier publicitaire;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'acheter une demi-page de publicité dans le cahier du camping Domaine de la Chute, pour un coût de 200 \$.

Adopté à l'unanimité

13876-02-2008
point no 12b

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE PRIVILÈGE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE la *carte privilège Lotbinière* offerte par L'Office du tourisme de Lotbinière et la Jeune chambre de commerce de Lotbinière est un outil de promotion dynamique pour plusieurs entreprises de la région;

ATTENDU QUE la carte privilège permet aux détenteurs d'obtenir des privilèges dans les diverses entreprises participantes;

ATTENDU QUE l'adhésion au projet offre une bonne valeur promotionnelle à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que la Municipalité adhère au plan de partenariat de la *carte privilège de Lotbinière* pour 2008 en accordant la somme de 145 \$.

Adopté à l'unanimité

13877-02-2008
point no 12c

ACHAT D'UNE SÉRIE 4 SAISONS – 400^E DE QUÉBEC

ATTENDU QUE Québec fête son 400^e anniversaire cette année;

ATTENDU QUE, pour l'occasion, le peintre André Latulippe, artiste de Saint-Apollinaire, a peint des toiles représentant « *Quatre Saisons sur Québec, 400 ans d'histoire* »;

ATTENDU QU'*Encadrements Ste-Anne* a acheté les toiles originales et que celles-ci seront données à quatre fondations de Québec. Ces fondations vendront les toiles sous forme d'encan et ainsi l'argent servira directement à leur cause;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'encourager un artiste de chez nous et par le fait même, participer à une bonne cause en faisant l'achat du coffret contenant quatre photolithographies numérotées et signées par l'artiste André Latulippe, au coût de 275 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

13878-02-2008
point no 12d

PUBLICITÉ DANS L'ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE BEAURIVAGE

ATTENDU QU'une demande écrite a été reçue en date du 10 janvier dernier visant à participer à la campagne de financement ayant pour effet de réduire les coûts reliés aux différentes activités en lien avec la graduation - album, bague, et bal des finissants;

ATTENDU QUE plusieurs élèves de Saint-Apollinaire sont finissants et finissantes pour l'année scolaire 2007-2008;



ATTENDU QU'en plus d'encourager les finissants et finissantes, nous aurons l'opportunité de publiciser notre municipalité dans l'album des finissants;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De participer à cette campagne de financement, pour un montant de 70 \$, afin de démontrer la confiance que nous avons à l'égard de la jeunesse d'aujourd'hui qui formera la société de demain.

Adopté à l'unanimité.

13879-02-2008
point no 12e

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE ET DE LA DIRECTRICE ADJOINTE

ATTENDU QUE les contrats de travail des cadres viennent à échéance et doivent être renouvelés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De renouveler, pour une période de 1 an, à partir de ce jour, les contrats de travail de :

- Martine Couture, directrice générale, au taux horaire de 28.69 \$.
- Cathy Bergeron, directrice générale adjointe au taux horaire de 24.83 \$.

Les conditions de travail des cadres sont celles de la convention collective en vigueur pour les employés municipaux.

Adopté à l'unanimité

13880-02-2008
point no 12f

AGRANDISSEMENT DU 11, RUE DE L'ÉGLISE - ENTRAIDE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'agrandissement du bâtiment sis au 11, rue de l'Église;

ATTENDU QUE 5 soumissions ont été reçues et étudiées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'octroyer le contrat de l'agrandissement de l'Entraide à la compagnie *Construction Jean Breton inc.*, selon la soumission reçue, au coût de 113 657.89 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

13881-02-2008
point no 13a

SERVITUDE HYDRO-QUÉBEC ET TÉLUS COMMUNICATIONS

ATTENDU QU'Hydro-Québec et Société Télus Communications demandent une servitude sur le lot 4 062 928 situé sur la rue des Érables;

ATTENDU QUE ce lot du cadastre du Québec appartient à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que la mairesse et la directrice générale ou son adjointe soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité les actes relatifs à ces servitudes.

Adopté à l'unanimité.



13882-02-2008
point no 16

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De clôturer la séance régulière le 4 février 2008, à 20 h 39.

Adopté à l'unanimité

Jacques Fortier, conseiller no 3
Maire suppléant

Martine Couture
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
